

> FOCUS

FISC : LA DÉCENTRALISATION SE PRÉCISE

Engagée en réponse à la crise des « gilets jaunes » fin 2018, la délocalisation de différentes missions de la Direction générale des finances publiques (DGFIP) et de ses 2 500 agents situés dans les grandes métropoles se poursuit. À l'occasion du comité interministériel sur la transformation des services publics qui s'est tenu à Mont-de-Marsan vendredi, Jean Castex et son ministre des Comptes publics, Olivier Dussopt, ont détaillé les types de services qui s'ouvriront dans 16 des 66 communes où migreront environ 500 agents. L'objectif de cette réforme, qui se met en place progressivement entre 2021 à 2024, est de redynamiser des territoires délaissés par leurs habitants.

Dans le détail, l'ouverture d'un service d'appui à la publicité foncière d'une trentaine de fonctionnaires est ainsi programmée en septembre prochain à Amiens (Somme). Des centres de gestion des retraites doivent également voir le jour en septembre 2022 à Fougères (Ille-et-Vilaine), qui accueillera 20 agents, et à Loches (Indre-et-Loire) où 38 agents sont attendus. Un centre de contact amendes sera également mis sur pied en 2022 (25 agents) à Épinal (Vosges). Et des antennes des services des impôts des entreprises ouvriront à Nîmes (Gard), Lannion (Côtes-d'Armor) ou Vendôme (Loir-et-Cher) en 2023 et 2024.

Cette délocalisation de 2 500 agents de la DGFIP représente près de la moitié de l'objectif, annoncé par le gouvernement Philippe en 2019, de redéployer 6 000 fonctionnaires. Pour les inciter à migrer, Bercy mise notamment sur la modification des critères d'affectation à la sortie des écoles. Ou encore sur la crise du coronavirus et les mesures restrictives mises en place pour y faire face (couvre-feu, confinement), qui pourraient pousser un certain nombre de fonctionnaires à s'éloigner des grandes villes.

M. M.